

Réf: Dossier 353807

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KY.C »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
NON LOIN DE LA RADIO ARC-EN -CIEL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2024 , et enregistrés le 11/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KY.C »

Objet : CHAUDRONNERIE-CONSTRUCTIONS METALIQUES-
BTP (BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS ET DIVERS
PRESTATIONS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
NON LOIN DE LA RADIO ARC-EN -CIEL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUAME YAO CONSTANT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10854 du 22/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64961/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

